

Saint Genis Pouilly, le 4 janvier 2016

Yoann ROBERT

Délégué du personnel

SNUipp-FSU Pays de Gex

(Syndicat majoritaire de l'enseignement primaire public)

07 83 13 14 07



**A Mesdames et Messieurs les journalistes des Médias locaux, régionaux et nationaux
en charge de l'Education et/ou de l'actualité du Pays de Gex (Ain)**

Nous en profitons pour vous présenter tous nos voeux en cette nouvelle année.

Vous trouverez en pièce jointe la demande d'audience à l'attention de la Rectrice de l'académie de Lyon, relative aux conditions d'apprentissage des élèves et d'exercice des enseignants affectés dans le Pays de Gex, circonscription de l'Ain, signée conjointement du Collectif de Parents du Pays de Gex, et de l'antenne du Pays de Gex du SNUipp-FSU de l'Ain.

Cette demande d'audience fait suite :

- à la demande d'audience de la FSU de l'Ain (fédération du SNUipp) au Ministère de l'Education Nationale, qui a depuis transmis la gestion de ce dossier au Rectorat ;
- à la signature de motions de 19 conseils d'école (sur les 46 écoles de la circonscription) dénonçant la dégradation des conditions d'apprentissage des élèves et d'exercice des enseignants affectés dans le Pays de Gex.

En prévision des opérations de carte scolaire pour la rentrée 2016, le SNUipp-FSU et le Collectif des Parents du Pays de Gex souhaitent aborder concrètement et de façon constructive avec Mme la Rectrice les points suivants :

1) Les classes aux effectifs surchargés : 26,2 élèves par classe en Pays de Gex, contre 24,3 dans l'Ain, et 23,65 au niveau national, avec des classes aux effectifs qui peuvent parfois dépasser 33 élèves. A noter qu'à ce jour, l'école de Collonges voit la moyenne de ses effectifs actuels dépasser les 28 élèves classe.

2) Une grande difficulté à recruter des enseignants : le coût de la vie et du logement en Pays de Gex reste prohibitif, en particulier pour les jeunes enseignants. Il faut attribuer une prime de vie chère aux fonctionnaires afin de favoriser leur venue et pérenniser leur installation.

3) Des difficultés croissantes à prendre en compte les cas particuliers : les enfants en situation difficile ainsi que les enfants en situation de handicap sont insuffisamment pris en compte : classes surchargées bien sûr, mais aussi un réseau d'aide spécialisée aux élèves en difficulté (RASED) très insuffisant, un manque de moyens pour les unités localisées d'inclusion scolaire (ULIS), un manque de psychologues scolaires, de médecins scolaires, mais aussi de professionnels du parascolaire (orthophonistes, pédopsychiatre du CMP de Ferney, etc.).

4) Trop d'absences non-remplacées ces dernières années : si le nombre d'absences non remplacées a été beaucoup plus réduit en 2014-2015 (environ 250 journées contre plus de 1500 l'année précédente), il est nécessaire d'attribuer plus de postes.

Certains de pouvoir compter sur votre professionnalisme pour relayer les informations que vous jugerez pertinentes à travers votre média, au nom du SNUipp-FSU 01, Antenne du Pays de Gex, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes respectueuses salutations de représentant des personnels attaché à la défense du Service Public National d'Education et de ses personnels dans l'intérêt des élèves qui lui sont confiés.

Yoann ROBERT, secrétaire départemental adjoint du SNUipp-FSU de l'Ain, antenne du Pays de Gex

07 83 13 14 07